

La Société littéraire de Lausanne

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

Heft 9

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193508>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

saute et que tout s'engloutit dans les flots...

Sauvé miraculeusement, Foog croit être arrivé trop tard à Liverpool, et croyant avoir perdu son pari, il veut se suicider; Aouda déjoue ce projet. A ce moment, Passepartout arrive joyeux, il a appris qu'ils se sont trompés d'un jour et que ce n'est que dimanche; en marchant vers l'Est, ils ont gagné quelques minutes par jour, ce qui explique cette erreur. Foog est sauvé, lorsque l'agent Fix se présente avec son mandat d'amener; tout semble perdu, mais Corsican se dévoue, il s'accuse lui-même du vol; on va l'emprisonner quand arrive l'ordre de cesser les poursuites, le voleur étant arrêté depuis huit jours à Londres. On voit d'ici la tête de Fix qui a couru pendant trois mois pour rien.

Foog et ses compagnons arrivent au Palais des Excentriques au moment où neuf heures sonnent; le pari est gagné, et de plus, Foog trouve dans Aouda une charmante femme. Corsican est bien accueilli du club et de Néméa! Enfin, Passepartout, pour être aussi excentrique que son maître, épouse Margaret qui lui a tourné son bec!

L'Empereur d'Autriche à Baden.

Le séjour à Territet de l'empereur François-Joseph nous remet en mémoire un curieux incident de la vie de son grand-père, l'empereur François 1^{er}, père de Marie-Louise, seconde épouse de Napoléon.

L'empereur François 1^{er} se trouvait aux eaux de Baden (Argovie) lorsqu'un jour il rencontra sur son chemin un convoi funèbre.

Le pauvre homme qu'on portait en terre avait vécu tellement délaissé, que pas un seul individu, pas un seul être sensible, ne s'était présenté pour accompagner son misérable cercueil.

Un si complet isolement faisait une pénible impression, et François 1^{er} en fut vivement ému.

— Puisque l'infortuné n'a laissé aucun ami qui puisse honorer ses restes par sa présence, c'est à nous de remplir ce devoir, dit-il en se tournant vers les gens de sa suite.

Et sans rien ajouter, il se rangea derrière le cercueil; sa suite l'imita, et, sur le passage, la foule entraînée par l'exemple impérial, se joignit au cortège qui devint fort nombreux.

Le pauvre diable n'aurait, sans doute, jamais cru trouver à ses funérailles autant de sympathie, lui qui n'en avait nulle part rencontré. Au cimetière ce fut un touchant spectacle quand au bord de la fosse fraîchement creusée, l'empereur se découvrit et pria.

Petit dictionnaire.

Diamant. — Petite pierre brillante qui raye le verre et la vertu de certaines femmes.

Gifles. — Donations entre vifs.

Aimer. — Verbe irrégulier qui ne peut se conjuguer sans auxiliaire.

Cuisinière. — Une femme qui s'entend à faire des boulettes.

Egalité. — Une douce plaisanterie qui consiste à se trouver égal à ses supérieurs et supérieur à ses égaux.

Potlins. — Bulles de savon de la médiocrité

Cumul. — Si nous en croyons le *Gaulois*, M. Berthelot, l'éminent chimiste français, serait de toutes les associations, commissions possibles et imaginables. Ce journal cite, comme suit, quelques-unes des multiples fonctions de M. Berthelot :

M. Berthelot est sénateur (9000 francs), secrétaire perpétuel à l'Académie des sciences (6000 francs et le logement au palais), essayeur à la Monnaie (12,000 francs), chimiste à la Banque de France (15,000 francs), professeur au Collège de France (10,000 francs), membre de l'Académie des sciences (12,000 francs et les jetons de présence), membre de l'Académie de médecine (12,000 francs), du « Journal des savants » (1000 francs), directeur à l'École des Hautes-Études (6000 francs), vice-président du Conseil supérieur de l'Instruction publique, etc., etc.

Sera continué.

Quand M. Berthelot mourra, on écrira sans doute sur sa tombe: « Ci-gît Berthelot, à la seule place qu'il n'ait pas demandée.

La Société littéraire de Lausanne nous annonce pour samedi prochain une attrayante soirée, à l'occasion du cinquième anniversaire de sa fondation. On sait combien, durant cette période d'années, elle s'est attiré de sympathies, soit par ses succès littéraires et dramatiques, soit par les œuvres philanthropiques auxquelles elle s'est toujours si généreusement associée. Outre la présentation d'un drapeau offert par de nombreux amis, le programme comporte plusieurs morceaux de choix exécutés par l'*Orchestre de la Ville et de Beau-Rivage*, ainsi qu'une spirituelle comédie de Sardou, les *Pattes de Mouche*. — Espérons que nos jeunes amateurs joueront devant une salle comble et seront accueillis par de chauds applaudissements.

Le mot de l'énigme de samedi est: *Ciseaux*. — Ont deviné: MM. A. Keck, St-Prex; — H. Marxgut, Concise; — L. Orange, Genève; — Lux, Lausanne; Taramarcz, Sembrancher.

La prime est échuë à M. Keck, à St-Prex.

Enigme.

Je ne suis ni chair ni os
Et je sors de chair et d'os;
Chair et os me portent,
Et je porte chair et os.

Un de nos abonnés nous écrit d'Aigle: « J'ai lu avec grand plaisir la nouvelle édition des *Causeries du Conteur Vaudois* (1^{re} série); mais permettez-moi de vous faire remarquer une petite erreur dans

la liste des *surnoms des communes vaudoises*, par M. Favrat, qui se trouve à la fin du volume.

Je n'ai jamais jamais entendu appeler les habitants d'Aigle *Renoillards*, M. Favrat a été évidemment mal renseigné. Ce sont plutôt les gens de Villeneuve, qu'on nomme non les Renoillards, mais les *Renailaux*, à cause des marais nombreux qui se trouvent à l'orient de la ville et des innombrables habitants de ces marais qui, en été, dans les hautes eaux, y donnent des concerts des plus étranges. »

Boutade.

Dans la rue, quelques jeunes gens, un peu agités, poussent des cris à réveiller un mort. L'agent de police communal survient et leur dit, indigné:

— Voulez-vous bien vous faire!...
Que pensez-vous que doivent dire les gens qui dorment?

L. MONNET.

CAUSERIES du CONTEUR VAUDOIS

1^{re} série, nouvelle édition, considérablement augmentée et illustrée de jolis dessins par RALPH.

En vente au bureau du CONTEUR VAUDOIS et dans toutes les librairies.

CONSTRUCTIONS EN FER

Serrurerie en tous genres.

Spécialité de fourneaux de cuisine au bois

St-Roch, 14 et 16, LOUIS FATIO, Lausanne.

COMPTES DE MÉNAGE

VALABLES POUR 4 ANS

En vente à la *Papeterie Monnet*. — Prix 2 fr

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

Demander à **J.-H. MATILE**, au Petit-Bénéfice, **Morges**, échantillons de ses nouveautés pour robes, jupons, jaquettes et manteaux. Marchandise solide et meilleur marché que partout ailleurs, à qualité égale. Confection pour hommes; draperie, cotons, couvertures, tapis, descentes de lit, etc.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.
Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,50. — Canton de Fribourg à fr. 28,—. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49,75. — Canton de Genève 3 % à fr. 106,50. De Serbie 3 % à fr. 84,—. — Bari, à fr. 60,—. — Barletta, à fr. 46,50. — Milan 1861, à fr. 38,50. — Milan 1866, à fr. 41,75. — Venise, à fr. 25,75. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 108,—. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,25. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 15,—. — Tabacs serbes, à fr. 11,75. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.* — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Monteur Suisse des Tirages Financiers*.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUDD-HOWARD.